

conférence

C
C 89/17
Octobre 1989

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-cinquième session

Rome, 11 - 30 novembre 1989

F

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ET

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 2
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES	3 - 36
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES	37 - 46
SYNDICATS INTERNATIONAUX	47 - 49
ANNEXE A: Organisations internationales avec lesquelles des relations officielles ont été établies depuis la fin de 1987	Page 11

INTRODUCTION

1. La présente note expose dans leurs grandes lignes les principaux faits nouveaux survenus durant la période considérée dans le domaine de la coopération avec les organisations intergouvernementales et les organisations internationales non gouvernementales. Comme précédemment, le présent document est pour information seulement et la Conférence n'est saisie d'aucune question appelant une décision de sa part.

2. Les organisations non gouvernementales nationales associées aux activités de la Campagne mondiale contre la faim/Action pour le développement ne sont pas prises en compte dans le présent rapport.

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

3. La coopération avec l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'est poursuivie par la surveillance de la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. La FAO a fait partie du Groupe de travail interinstitutions qui a rédigé le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action soumis à l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen à mi-parcours de ce programme. Depuis lors, la FAO a activement participé à tous les travaux des mécanismes interinstitutions mis en place pour assurer le suivi et le compte rendu de l'exécution du Programme. La coopération entre la FAO et l'OUA se poursuit également dans toute une série de domaines techniques (notamment lutte contre la peste bovine et la trypanosomiase animale, protection des cultures, aménagement intégré des monts du Fouta Djallon, télédétection, nutrition) ainsi que dans le domaine de l'aide aux mouvements de libération nationale.

4. Dans le cadre d'un projet de "promotion de la production et de la commercialisation des bois tropicaux pour les pays membres de l'Organisation africaine du bois (OAB)", la FAO fournit une aide à cette organisation dans les domaines du classement du bois et des études sur la commercialisation des produits forestiers.

5. La FAO a aidé l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à élaborer et à exécuter des projets régionaux sur i) la mise en commun et le renforcement des ressources de la communication au service du développement; ii) la pêche artisanale côtière; iii) le suivi, le contrôle et la surveillance des pêcheries; iv) la remise en état des zones côtières par la régénération de la prairie marine; v) la création de l'Office du bois de l'ANASE. La FAO a apporté son soutien au Centre de planification du développement agricole de l'ANASE en renforçant ses capacités de planification agricole et de formulation de projets d'investissement.

6. Les principaux aspects du soutien de la FAO au Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) sont illustrés par l'assistance technique fournie au cours des années 1988 et 1989: projet TCP/RLA/8853: Soutien aux petits exploitants après récolte, notamment pour la commercialisation; projet TCP/RLA/8855: Service d'information des Caraïbes sur la technologie agricole; Projet TCP/RLA/8962: Aspects juridiques d'une politique commune sur l'accès aux zones économiques exclusives. En outre, à la demande du Secrétariat de la CARICOM, la FAO a préparé un descriptif de projet régional intitulé "Programme d'éradication de l'Amblyomma variegatum des Caraïbes" à soumettre aux donateurs potentiels, ainsi que deux séries de documents sur le Plan d'action forestier tropical pour les Caraïbes.

7. La coopération avec le Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA) a notamment porté sur des activités de formation de documentalistes des Etats Membres du CDRIA à la gestion des services d'information en matière d'agriculture et de développement rural.

8. La collaboration avec le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) a porté essentiellement sur la formation et la recherche pratique en matière de développement rural ainsi que sur le suivi et l'évaluation de la réforme agraire, du développement rural et des systèmes de distribution pour les petits exploitants.

9. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a aidé le Conseil de l'Accord de Cartagène (JUNAC) à préparer un projet visant à améliorer les systèmes nationaux de commercialisation des produits agricoles et alimentaires des pays andins et à faciliter le développement du commerce intrarégional de ces produits. Une mission d'enquête JUNAC/FAO s'est rendue en Colombie et au Venezuela en avril 1989 pour faire le point sur la présence de criquets pèlerins dans les deux pays. Le projet régional relatif à la prévention de la peste porcine africaine et d'autres maladies dans les pays du Pacte andin est en voie d'achèvement. Il sera suivi d'un nouveau projet régional sur la santé animale qui concernera, outre les pays appartenant au Groupe andin, d'autres pays d'Amérique latine.

10. Des études ont été effectuées pour le compte de la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) en vue de déterminer le potentiel d'assistance multisectorielle pour la promotion du commerce intracommunautaire et la mise en valeur des ressources naturelles. Des activités se sont également déroulées en coopération avec le Centre de coordination du CARIS à la FAO.

11. Une délégation de fonctionnaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est rendue au Siège de la FAO en mai 1988 pour recueillir des informations techniques en vue de la formulation de programmes régionaux destinés à appuyer les efforts des Etats Membres dans le domaine de la production des engrais, des semences et des pesticides et dans celui de la lutte contre les maladies animales.

12. Un accord a été signé en 1988 entre la FAO et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour officialiser et mieux préciser les domaines de coopération entre les deux organisations. La sécurité alimentaire reste l'élément clé de la coopération de la FAO avec le CILSS. En particulier, une aide est fournie par le biais du PCT et des fonds fiduciaires pour la création des "Cellules de coordination pour la sécurité alimentaire" au Secrétariat du CILSS. En prolongement d'un projet régional concernant la formation de formateurs dans le domaine de l'aménagement des eaux d'irrigation en Afrique de l'Ouest, projet financé par le PCT et exécuté en coopération avec le CILSS et l'Ecole inter-Etats d'ingénieurs de l'équipement rural, un nouveau projet de formation portant sur divers aspects de l'aménagement des moyens d'irrigation est en préparation. Ce nouveau projet comporte aussi une coopération avec le Comité interafricain d'études hydrauliques (CIEH) ainsi qu'avec une organisation internationale non gouvernementale, l'Institut international d'aménagement de l'irrigation. La FAO a, conjointement et dans le cadre d'un projet forestier, formulé des propositions de projets

détaillées concernant la création de centres nationaux de semences d'essences forestières pour chacun des neuf pays du CILSS, ainsi que d'un centre sous-régional. Ces importantes propositions seront présentées à la communauté des donateurs pour financement.

13. La coopération avec la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) a été encore renforcée. En mai 1988 s'est tenue à Arusha (Tanzanie), entre des représentants de la FAO et les coordonnateurs sectoriels de la SADCC pour l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles, une consultation directe sur les questions relatives à la mise au point et à l'exécution de projets conjoints FAO/SADCC. Le système d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire de la SADCC a fait l'objet d'un examen vers la fin de 1988. A la suite de la recommandation formulée par la mission d'examen tripartite SADCC/FAO/DANIDA, des descriptifs de projets ont été établis en vue de la poursuite du programme pour une nouvelle durée de cinq ans à compter de juin 1990. Le Centre régional de formation de la SADCC destiné aux cadres moyens chargés de la lutte contre la trypanosomiase animale africaine a été évalué au début de 1989 par une mission conjointe FAO/PNUD/SADCC. Une prolongation de deux ans du soutien des donateurs a été recommandée. Une mission FAO/PNUD/Pays-Bas/SADCC s'est rendue dans la région en mai-juin 1989 pour mettre au point le descriptif d'un projet quinquennal de vaccination contre la theileriose bovine. Dans le cadre d'accords passés avec la FAO au titre des fonds fiduciaires, l'Italie a doublé ses crédits pour la création d'un Centre de formation des industries forestières de la SADCC au Zimbabwe, les portant à 27 millions de dollars E.-U. A la demande de la SADCC, le Directeur général de la FAO a accepté de financer sur les ressources du PCT une série de projets de formation de la SADCC. A la date de mai 1989, la FAO avait participé à la mise au point et à l'exécution d'environ 25 projets de la SADCC financés par des fonds fiduciaires, le PNUD et le PCT de la FAO. Les contributions des donateurs aux activités FAO/SADCC en cours s'élèvent au total à près de 50 millions de dollars E.-U.

14. Une étroite coopération s'est poursuivie avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). La FAO a notamment envoyé des représentants à une réunion organisée par l'IICA pour inventorier et analyser les possibilités et les besoins d'une décentralisation d'activités spécifiques du GCRAI en matière de formation et de recherche sur le blé en Amérique latine. Elle s'est également fait représenter à la réunion sur le Réseau interaméricain de laboratoires de diagnostic vétérinaire. La FAO a poursuivi sa participation au Groupe interaméricain de coordination sur la protection des végétaux constitué par les organisations régionales. La coopération mutuelle entre l'IICA et le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en matière d'activités phytosanitaires s'est poursuivie entre le fonctionnaire régional de la FAO chargé de la protection des plantes et le spécialiste IICA des questions phytosanitaires pour les Antilles, tous deux en poste à Port-of-Spain. Des consultations ont eu lieu en 1988 et 1989 entre les deux organisations au sujet des études sur l'agriculture dans la région qu'elles ont toutes deux préparées.

15. La FAO a fourni à l'Organisation internationale du jute (OIJ) une aide pour la préparation de projets sur la culture et la transformation primaire du jute, qui doivent recevoir un soutien financier du Programme de fonds fiduciaires de la FAO et être exécutés par celle-ci et par d'autres

organismes tels que la Banque asiatique de développement, et qui doivent bénéficier de la fourniture de données statistiques et d'informations économiques sur le jute et les produits concurrents. Les travaux de préparation des descriptifs de projets ont démarré avec le soutien du PCT de la FAO qui leur a affecté 85 000 dollars E.-U. Les descriptifs des projets suivants ont été établis: i) mise au point et application d'une gestion intégrée de la lutte contre les ravageurs du jute et du kénaf au niveau des exploitations; ii) perfectionnement du rouissage du jute; iii) création et développement de systèmes agricoles fondés sur le jute; iv) mise au point de semoirs pour le jute; v) renforcement des programmes de semences de jute et de kénaf. Ces propositions, qui ont atteint divers stades d'avancement, sont en cours d'examen par les donateurs des fonds fiduciaires.

16. Outre les réunions du Systeme économique latino-américain (SELA) et de ses comités d'action, la FAO a participé à une série d'autres activités. Par exemple:

- Le Secrétariat de la Commission de la FAO sur les ressources phytogénétiques a établi des contacts avec le Secrétariat par intérim du Comité d'action sur la coopération et la concertation latino-américaine en matière de ressources phytogénétiques (CARFIT) en vue d'examiner les possibilités d'action conjointe.

- Les activités suivantes ont été décidées d'un commun accord:
a) soutien à la préparation du plan de travail du Comité d'action et à l'organisation de la réunion du CARFIT prévue pour août/septembre 1989;
b) soutien technique et financier pour deux cours sur l'utilisation du plasma germinatif des cultures locales et des espèces sous-utilisées en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud, qui auront lieu respectivement au Costa Rica et au Pérou en septembre 1989.

17. La coopération avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) a été principalement assurée par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Plusieurs études ont été achevées en 1987 et 1988 sur le commerce des produits agricoles. L'ALADI a participé aux tables rondes organisées par le Bureau régional sur les politiques commerciales et la sécurité alimentaire et sur la gestion après-récolte et le développement des exportations des fruits et légumes organisées respectivement à Santiago et à Buenos Aires en 1988. Des contacts permanents sont maintenus au sujet des questions de commerce agricole et de l'intérêt croissant qu'il y a à lier le développement du commerce intrarégional à l'objectif de sécurité alimentaire régionale.

18. La FAO a assisté en tant qu'observateur aux Conférences des Ministres et aux sessions du Conseil exécutif de l'Organisation latino-américaine de développement des pêches (OLDEPESCA) ainsi qu'à plusieurs réunions d'experts. La FAO apporte en particulier son aide au Groupe de travail sur la recherche en matière de pêche en Amérique centrale.

19. La coopération avec la Ligue des Etats arabes (LEA) a porté sur plusieurs domaines. La participation mutuelle à des séminaires, ateliers et autres réunions techniques s'est poursuivie et a contribué à renforcer la collaboration entre la FAO et la LEA. L'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) a participé en qualité d'observateur à la

réunion de création de l'Association de commercialisation des produits alimentaires agricoles pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (AFMANENA), organisée sous l'égide de la FAO à Amman, Jordanie, du 3 au 6 décembre 1988. La FAO a participé à diverses réunions à haut niveau organisées par la LEA et ses organismes subsidiaires, notamment la Conférence du Comité technique permanent des chefs d'organismes statistiques des pays arabes; le séminaire Banque mondiale/IDE sur l'ajustement agricole dans les Etats arabes organisé au Koweït et en Syrie et au cours duquel a été présenté un document sur le cadre macro-économique des programmes d'ajustement agricole; la réunion consultative organisée par la LEA pour examiner et formuler des recommandations sur la création du réseau arabe de systèmes d'information, ARISNET. La FAO a en outre mis au point le rapport de la réunion de la Table ronde sur le développement agricole à moyen et à long terme, organisée conjointement par la FAO, l'AAID et l'OADA.

20. La coopération technique a consisté notamment à fournir des informations en vue d'un colloque de chercheurs sur "la famille productive" et un document sur les compétences dont dispose la FAO pour promouvoir des activités visant à l'amélioration de la situation sociale et économique de la population rurale; des arrangements ont été pris avec le Centre arabe pour l'étude des zones arides et non irriguées (ACSAD) pour organiser en 1989, avec le soutien financier de la FAO, un atelier sur la mise au point de variétés d'arbres fruitiers adaptés aux terres non irriguées. Dans le domaine de la formation, la FAO a fourni à l'Unité de recherche sur la population (PRU) de la LEA, à sa demande, un logiciel et des bases de données par pays actualisés ainsi qu'une assistance permettant à la PRU d'appliquer le système informatique pour la formation et l'aide à la planification agricole (CAPP) à un nombre actuel de huit pays membres de la LEA pour les besoins soit de la formation, soit de la recherche.

21. La FAO collabore avec le Secrétariat de l'Union du fleuve Mano (MRU) en exécutant le projet RAF/88/100, "Races de bétail trypanotolérantes pour les zones infestées par la mouche tsé-tsé". Ce projet vise à promouvoir une production animale économique dans les zones infestées par la mouche tsé-tsé de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale dans le cadre des programmes de développement rural intégré, afin de contribuer à améliorer le niveau de vie des populations de ces zones.

22. Dans le cadre du projet RAF/83/028, "Assistance à l'Autorité du bassin du Niger" (ABN), la FAO a effectué une étude sur la restructuration de l'ABN et aidé celle-ci à préparer un programme quinquennal d'activités.

23. La coopération avec l'Organisation des Etats américains (OEA) a comporté la participation à une mission de l'OEA en El Salvador en 1988 pour conseiller le gouvernement sur des projets visant à créer des possibilités d'emploi.

24. La FAO s'est déclarée prête à apporter son soutien à l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC) dans le cadre d'une proposition de projet d'assistance du PNUD à l'Union.

25. La FAO a continué de coopérer étroitement avec l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Elle a notamment participé à la troisième réunion des Ministres d'agriculture de l'OCI qui s'est tenue à Islamabad,

Pakistan, en octobre 1988. A cette occasion, la FAO a établi trois documents importants: a) "La situation en matière de sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI", qui faisait le point de l'évolution de la sécurité alimentaire et du développement agricole dans les pays membres de l'OCI au cours des cinq années écoulées. Les délégués ont souligné la nécessité d'un suivi régulier et périodique de la situation de la sécurité alimentaire dans les pays islamiques; b) "Augmentation des échanges de produits alimentaires entre les pays membres de l'OCI"; les délégués ont exprimé les graves préoccupations que leur causait la dépendance des pays islamiques à l'égard des importations de produits alimentaires; en effet, alors qu'ils étaient naguère presque autosuffisants, leur déficit net est actuellement de 16,6 milliards de dollars E.-U. par an; c) "Identification des mesures nécessaires pour accroître la production animale, y compris la volaille et les produits de la pêche"; les délégués ont apprécié cette étude et demandé que la FAO en entreprenne une analogue portant notamment sur la production de volaille et de produits de la pêche à l'intention de la quatrième Conférence ministérielle. La FAO a en outre participé activement au symposium sur la sécurité alimentaire et le développement agricole dans le monde islamique qui s'est tenu à Rabat, Maroc, en février 1989. Elle a aussi collaboré avec la COI dans les domaines de l'analyse du secteur agricole, des statistiques, de la foresterie et des systèmes d'information.

26. La FAO collabore avec le Secrétariat de la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique orientale et australe (ZEP) à travers l'exécution de deux projets d'assistance technique. Le premier, TCP/RAF/8852, concernant une banque de données et une unité de promotion de la commercialisation des produits alimentaires, vise à évaluer les données actuellement disponibles sur le commerce des produits alimentaires à l'intérieur des pays de la ZEP et entre ces pays et à élaborer des propositions relatives à la structure, aux fonctions et aux méthodes de fonctionnement de la Banque de données proposée. Le deuxième projet, RAF/87/117, sur la coopération intrarégionale pour le développement des industries forestières fondées sur les plantations, vise à aider les pays membres à valoriser les ressources en matière de plantations forestières, ainsi que les industries et les marchés correspondants, à développer l'utilisation industrielle du bois d'oeuvre de plantation, à rationaliser la planification des produits et à renforcer la mise en valeur des ressources en main-d'oeuvre. En outre, la FAO continue de formuler des commentaires techniques sur diverses propositions de la ZEP concernant l'aide de la communauté des donateurs aux secteurs agricole et rural.

27. Une coopération étroite a également été instituée avec le Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC) et un atelier aura lieu à Bangkok en octobre 1989 pour examiner la possibilité de mettre en place un système commun FAO/SEAFDEC de collecte de données statistiques.

28. La coopération avec l'Union des pays exportateurs de bananes (UPEB) a notamment consisté en échanges périodiques d'informations sur les marchés mondiaux. Un projet d'assistance technique visant à renforcer l'aptitude technique de cette organisation à améliorer ses statistiques, sa documentation, sa communication et sa recherche, s'est terminé dans le courant de 1988. La FAO soutient en outre les efforts de l'UPEB dans le domaine de la protection des végétaux, en ce qui concerne la cercosporiose du bananier et du plantanier.

29. Par le biais de son PCT, la FAO a aidé la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et ses Etats Membres à définir et à mettre en application une politique agricole commune.
30. Le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a régulièrement échangé des informations sur les questions de sécurité alimentaire avec le Comité d'action sur la sécurité alimentaire en Amérique latine (CASAR).
31. Une coopération plus étroite s'instaure avec les organismes de pêche du Pacifique afin d'améliorer la fiabilité et la cohérence des données statistiques sur la pêche. Une aide a été fournie en particulier à la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) pour la mise en place au niveau régional d'un système de collecte des données et d'une base de données qui seront mis en oeuvre en commun par la CPPS et la FAO.
32. Des consultations mutuelles ont eu lieu au cours de l'année 1988 entre le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Secrétaire exécutif du Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA) afin de convenir d'activités complémentaires.
33. Un accord général devrait être signé prochainement entre la FAO et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). En 1988, à l'invitation de la CEEAC, la FAO a participé à Libreville à une réunion au cours de laquelle a été mise au point la formulation d'un projet relatif à "l'aide multisectorielle à la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale pour la promotion de l'intégration économique dans la sous-région", proposé au financement du PNUD. La CEEAC envisage de faire exécuter par la FAO les composantes agricoles du projet.
34. La FAO a fourni une assistance technique à l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) dans le cadre d'un projet sous-régional TCP/RLA/6773, "Campagne contre les souteriaux en Amérique centrale".
35. La FAO a aidé l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en finançant la participation de plusieurs pays au séminaire de formation AGRIS/CARIS organisé par les centres AGRIS et CARIS français.
36. Récemment, l'Organisation a mis en place une coopération avec l'Agence spatiale européenne (ASE) pour la mise au point et la démonstration de communications duplex par satellite entre le Siège de la FAO et les diverses régions d'Afrique en vue de la transmission rapide d'un fort volume de données de surveillance de l'environnement par satellite à l'appui des programmes d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire et en vue d'améliorer divers aspects de la communication entre le Siège et le terrain. Ce système, dénommé DIANA (Data and Information Available Now in Africa), est fondé sur un concept de coût peu élevé faisant appel à des terminaux de micro-ordinateurs reliés par le satellite Intelsat. Une opération de démonstration faisant intervenir quatre terminaux à distance situés à Nairobi, Harare, Niamey et Alger doit se dérouler sur un an à partir de la fin 1990. La coopération récente avec l'ASE porte également sur la mise au point de techniques appropriées pour l'application des images radar de la

surface de la terre obtenues par satellite à la cartographie et à la surveillance des terres agricoles et forestières. Cette activité comprend l'exécution d'un projet pilote en Tunisie, l'organisation d'un cours de formation et l'établissement de deux rapports techniques.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

37. Au cours de l'exercice, la coopération avec le Groupe Ad Hoc des représentants des ONG internationales auprès de la FAO résidant à Rome s'est poursuivie et des sessions d'information ont été organisées par exemple sur la participation des ONG au développement rural et sur le code de conduite sur la distribution et l'utilisation des pesticides - introduction de la clause du "Consentement préalable en connaissance de cause".

38. En mars 1989, la FAO a organisé conjointement avec le PNUD et la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural (ANGOC), un atelier sur la participation des ONG au développement à l'échelon de base aux Philippines. Le but était de promouvoir le dialogue entre les ONG et les gouvernements. A la suite de cet atelier, la FAO devrait être invitée à aider le National Economic Development Authority (NEDA) à préparer une analyse sectorielle des projets mis en oeuvre par la population dans les domaines du développement agricole et rural, afin d'identifier des domaines spécifiques d'activités communes gouvernement/ONG. La NEDA demandera probablement l'aide de la FAO pour l'identification des projets impliquant la participation des ONG et des organisations populaires.

39. La coopération avec l'Alliance coopérative internationale (ACI) s'est poursuivie en particulier par des consultations avec son comité agricole et une participation à des activités organisées par son Comité des pêches.

40. Des liens étroits ont été maintenus avec la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), en particulier par des consultations informelles sur les produits et le commerce.

41. La Division de la production et de la santé animales de la FAO a coopéré avec le Centre international de la trypanotolérance (ITC) en Gambie à l'évaluation des besoins techniques et à la préparation d'un projet d'"Aide au développement de l'élevage en Gambie".

42. La FAO a collaboré avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) à un certain nombre d'activités d'intérêt commun concernant la planification et l'aménagement des ressources naturelles. En 1988, a été organisée une réunion avec le réseau de coopération de la FAO en matière de parcs nationaux et de zones protégées. Des contacts officiels et officieux sont maintenus dans le contexte du Groupe de conservation des écosystèmes. Des contacts ont été pris entre la FAO et l'UICN sur la possibilité d'utiliser les banques régionales de gènes animaux pour le stockage de sperme et d'embryons d'espèces animales sauvages. La FAO a contribué à la première édition du rapport sur la situation de l'environnement au Sahel, nouvelle initiative de l'UICN.

43. La FAO et l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement (ALIDE) échangent régulièrement des informations sur les questions de crédit agricole et d'autres questions plus

générales concernant le développement agricole. Plusieurs contacts ont été pris avec l'ALIDE par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour discuter de propositions relatives à un programme conjoint FAO/ALIDE dans le domaine du crédit agricole, qui a fait l'objet d'un accord de principe et qui doit couvrir deux activités: le renforcement institutionnel du système bancaire relatif au développement agricole en Amérique latine, et la modernisation de l'agriculture et le financement du transfert technologique et de l'innovation.

44. L'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) a organisé, en étroite coopération avec le Département des forêts de la FAO, des ateliers de planification de la recherche dans toutes les grandes régions, ainsi que quelques cours de recherche sur des sujets spécifiques. La FAO a également participé à diverses activités de suivi dans les trois régions, notamment un projet en Afrique.

45. Une coopération fructueuse a été poursuivie avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), notamment dans les domaines de l'aménagement des bassins versants en montagne, la foresterie sociale, l'agriculture de montagne et l'élevage.

46. Une coopération étroite a été instaurée avec l'International Hide and Allied Trade Improvement Society (IHATIS); un document très complet sur les problèmes de perfectionnement technique a été soumis à la seconde session du Sous-Groupe de la FAO sur les cuirs et peaux en mars 1989.

SYNDICATS INTERNATIONAUX

47. En collaboration avec les syndicats internationaux, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a organisé à Bangkok en 1988 un atelier régional de formation sur les activités agroforestières d'auto-assistance des travailleurs ruraux dans les pays d'Asie.

48. La onzième Consultation entre les syndicats internationaux et la FAO qui a eu lieu à Rome en avril 1989 a apporté son plein appui aux activités de la FAO visant à promouvoir la participation des organisations nationales de travailleurs ruraux au développement agricole et rural en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes. De nouvelles activités conjointes FAO/syndicats internationaux aux échelons régional et national seront axées sur la formation de responsables et de formateurs ainsi que sur la mise au point de plans d'action relatifs à des activités agroforestières communautaires au profit des travailleurs ruraux au niveau local.

49. Les syndicats internationaux ont participé aux activités de la Journée mondiale de l'alimentation dans de nombreux pays membres et participeront, sur demande, aux activités FAO de surveillance de l'application du Code de conduite sur l'utilisation et la distribution des pesticides et du Plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES AVEC LESQUELLES DES RELATIONS OFFICIELLES
ONT ETE ETABLIES DEPUIS LA FIN DE 1987

Organisations intergouvernementales

1. Des relations officielles ont été établies avec les organisations suivantes à la suite d'un échange de lettres entre le Directeur général de la FAO et les chefs desdites organisations, ou sur la base d'autres documents appropriés, ce qui porte à 106 le nombre total de ces organisations.

- Association africaine pour le développement du palmier à huile (ADPH)
- Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Organisations internationales non gouvernementales

2. Le statut consultatif n'a été accordé à aucune organisation internationale non gouvernementale depuis la dernière session de la Conférence. Le nombre d'organisations jouissant de ce statut reste donc de 16.

3. Le statut consultatif spécial n'a été accordé à aucune organisation internationale non gouvernementale depuis la dernière session de la Conférence. Le nombre d'organisations jouissant de ce statut reste donc de 53.

4. Le statut de liaison a été accordé aux organisations ci-dessous, ce qui porte à 108 le nombre des organisations jouissant de ce statut:

- American Fisheries Society
- Association internationale des maisons familiales rurales (AIMFR)
- Union internationale pour la coopération au développement (UICD)
- Union mondiale des aveugles (UMA)